

Dossier de presse

Mars 2026



Emmanuel • Grégoire

Paris, capitale internationale
des droits humains

Emmanuel Grégoire

Candidat à la mairie de Paris

Le monde traverse une période de bouleversements d'une intensité inédite depuis la fin du XX^e siècle. En juin 2025, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés estime à 117,3 millions le nombre de personnes déplacées de force dans le monde. L'année 2024 a compté le plus grand nombre de conflits armés depuis la Seconde Guerre mondiale, et selon les données internationales sur les conflits, un être humain sur huit est aujourd'hui exposé à la guerre. Amnesty International parle d'une « escalade catastrophique » des violences, des persécutions et des déplacements forcés.

Cette situation s'inscrit dans une dégradation globale de l'état des démocraties. Selon le rapport 2026 de l'ONG Human Rights Watch, 72 % de la population mondiale vit désormais sous des régimes autoritaires, un niveau jamais atteint depuis la création de cet indicateur. Partout, ces régimes affaiblissent le droit international, contournent les institutions multilatérales et substituent la logique de puissance à celle du droit. Les premières cibles sont les militant-es des droits humains, les opposant-es politiques, les femmes, les minorités de genre et ethniques, les peuples autochtones et les défenseur-ses de l'environnement, victimes de stratégies de déshumanisation destinées à légitimer leur oppression.

Les reculs démocratiques, écologiques et sociaux avancent désormais ensemble. Selon l'Organisation mondiale contre la torture, 40 % des attaques contre les défenseur-ses des droits humains sont liées à leur engagement pour la terre, l'environnement ou les droits des peuples autochtones. Cette convergence des crises s'inscrit dans une compétition mondiale accrue pour l'accès aux ressources naturelles, nourrissant conflits armés, extractivisme et accaparements territoriaux. Dans ce contexte, même certaines démocraties fragilisées contribuent à l'affaiblissement du droit international lorsque leurs intérêts stratégiques sont en jeu, participant à une banalisation inquiétante de sa remise en cause.

Face à ces transformations, les villes deviennent des acteurs politiques essentiels. Alors que les équilibres internationaux vacillent et que les États se replient, les collectivités locales peuvent protéger concrètement les droits, accueillir celles et ceux qui fuient les persécutions et inventer de nouvelles formes de coopération internationale fondées sur la solidarité et la démocratie.

Paris, par son histoire et son rayonnement, porte une responsabilité particulière. Ville des révolutions démocratiques et des grandes déclarations universelles, elle doit aujourd'hui assumer pleinement son rôle : être une capitale mondiale des droits humains, de la solidarité internationale et des luttes pour la justice climatique.

Parce que les droits humains ne se défendent pas seulement dans les institutions internationales mais aussi dans les territoires, nous faisons le choix de construire une ville refuge, une ville diplomatique et une ville d'avant-garde pour les libertés. Une ville qui protège celles et ceux qui s'engagent, qui fait vivre le droit international à son échelle et qui agit concrètement pour la démocratie, l'égalité et le vivant.

Faire de Paris une capitale internationale des droits humains n'est pas seulement une ambition politique : c'est une nécessité historique.

Mes propositions pour les droits humains !

1. Faire de Paris un centre mondial de défense des droits humains

Paris doit devenir un lieu d'organisation, de protection et de rayonnement pour celles et ceux qui défendent les droits humains et les libertés partout dans le monde.

● Création d'un village des défenseur-ses des droits humains et de la Terre

Nous créerons un espace dédié à l'accueil et au travail des associations et collectifs engagés pour les droits humains, la démocratie et la justice environnementale.

Ce lieu comprendra :

- des espaces de stockage de matériel militant ;
- des salles de réunion mises à disposition ;
- des locaux partagés pour les associations sans implantation stable ;
- une cantine solidaire inspirée des initiatives coopératives existantes ;
- un espace de projection, de conférences et de débats publics.

Ce village constituera un véritable écosystème militant international, favorisant les coopérations entre acteurs associatifs, chercheurs et citoyennes et citoyens engagés.

● Création du prix de Paris pour la protection du droit international

Dans un contexte où le droit international est ouvertement contesté par certains États autoritaires, Paris doit défendre son universalité.

Nous créerons un prix annuel récompensant des personnalités, organisations ou initiatives œuvrant pour la protection et le renforcement du droit international.

Ce prix sera organisé en partenariat avec des institutions spécialisées afin de renforcer sa portée académique et diplomatique.

● Mettre en place une diplomatie féministe parisienne

Paris adoptera une diplomatie féministe plaçant l'égalité de genre au cœur de ses relations internationales.

Elle se traduira par :

- une politique de recrutement paritaire dans les relations internationales de la Ville ;

- la garantie de la parité dans les projets de coopération financés ;
- la promotion de la libre parole des femmes dans les événements internationaux ;
- le soutien à l'émergence de nouvelles leaders féminines à l'échelle mondiale.

● Accueillir des conférences internationales pour faire progresser le droit

Paris accueillera des conférences internationales pouvant déboucher sur des déclarations ou conventions majeures, notamment :

- une convention internationale contre l'apartheid de genre ;
- une déclaration internationale pour l'abolition universelle de la peine de mort ;
- une déclaration internationale pour la protection des droits LGBTQ+.

● Développer une nouvelle coopération internationale des villes

Nous renforcerons les coopérations décentralisées par :

- des jumelages entre arrondissements et territoires partenaires ;
- l'accompagnement des diasporas dans leurs projets de coopération avec leurs pays d'origine ;
- la création d'un annuaire de volontaires souhaitant mettre leurs compétences au service de projets internationaux.

● Conditionner les politiques municipales au respect des droits fondamentaux

Nous intégrerons dans ses appels d'offres des clauses exigeant le respect :

- du droit international,
- des droits humains,
- des normes environnementales fondamentales.

● Faire vivre les engagements symboliques de Paris

Les décisions prises par le Conseil de Paris doivent devenir effectives. Nous organiserons notamment les cérémonies officielles liées aux citoyennetés d'honneur afin de leur donner une portée politique et humaine réelle.

● Créer un réseau international des villes pour la démocratie

Paris prendra l'initiative de fédérer un réseau mondial de villes engagées contre les restrictions de libertés et pour la défense des valeurs démocratiques et pluralistes.

2. Paris à l'avant-garde du combat pour la justice climatique et les droits du vivant

La défense des droits humains est indissociable de la protection du vivant et de la justice climatique.

● Création du Prix de la ville de Paris pour les droits du vivant

Ce prix distinguera activistes, juristes, chercheurs ou associations engagés dans la défense des écosystèmes et des droits de la nature, en France comme à l'international.

● Organisation d'un sommet international pour la justice sociale et écologique

Paris accueillera un sommet international réunissant :

- acteurs associatifs,
- universitaires,
- peuples autochtones,
- organisations féministes,
- collectivités territoriales.

L'objectif sera d'accélérer la transition écologique dans le respect de la justice sociale et des objectifs de développement durable.

● Adoption d'une déclaration parisienne sur les droits des fleuves

Dans le prolongement de l'héritage environnemental des grands événements internationaux accueillis par Paris, nous porterons une déclaration reconnaissant les fleuves comme sujets de droit et soutiendrons les initiatives internationales en ce sens.

● Participation aux Assemblées citoyennes mondiales pour le climat

Paris participera activement aux assemblées citoyennes internationales organisées en parallèle des conférences climatiques mondiales, afin d'amplifier la voix des citoyennes et citoyens dans la gouvernance climatique.

3. Paris, ville refuge et garante de l'inconditionnalité des droits

Paris doit rester une ville d'accueil fidèle à son histoire et aux valeurs universelles de solidarité.

● Garantir le droit à l'apprentissage du français

Nous mettrons en place un droit effectif à l'apprentissage du français dans le cadre d'une Université permanente de Paris.

Cela passera par :

- le développement des cours existants ;
- une coordination avec l'État et les acteurs de la formation ;
- un volume minimal de formation permettant de répondre aux besoins réels.

● Faire de Paris une ville véritablement multilingue

Pour garantir l'accès effectif aux droits :

- recours facilité à l'interprétariat dans les services municipaux ;
- traduction systématique des documents essentiels ;
- accompagnement linguistique dans les démarches administratives.

● Créer 4 000 nouvelles places d'hébergement

Nous créerons 4 000 places d'hébergement supplémentaires durant la mandature afin de contribuer à garantir le droit fondamental et inconditionnel à l'hébergement pour toutes et tous.

Faire de Paris une ville monde des libertés et de la justice

À l'heure où les droits humains, la démocratie et l'équilibre du vivant sont fragilisés à travers le monde, Paris doit assumer pleinement sa responsabilité historique et son rôle international. Capitale politique, culturelle et citoyenne, la ville a la capacité et le devoir de devenir un acteur moteur de la défense des libertés fondamentales, de la justice climatique et de la solidarité internationale.

Ce projet dessine une ambition claire : faire de Paris un espace de protection pour celles et ceux qui défendent les droits, un laboratoire d'innovations démocratiques et écologiques, et un refuge fidèle aux valeurs universelles d'accueil et de dignité humaine. En soutenant les défenseur-ses des droits humains, en affirmant une diplomatie féministe, en renforçant la coopération entre les villes du monde et en conditionnant son action publique au respect des droits fondamentaux, Paris peut contribuer concrètement à faire progresser le droit international et les valeurs démocratiques.

Parce que la justice sociale ne peut être dissociée de la justice climatique, la capitale entend également se placer à l'avant-garde du combat pour les droits du vivant, en faisant dialoguer scientifiques, citoyennes et citoyens, peuples autochtones et acteurs associatifs afin d'inventer de nouveaux cadres de protection pour la planète et ses écosystèmes.

Enfin, fidèle à son histoire de ville refuge, Paris réaffirme l'inconditionnalité des droits : accès à l'hébergement, à la langue, aux services publics et à la dignité pour toutes et tous, sans distinction. Faire vivre ces droits au quotidien constitue la condition première d'une ville réellement démocratique.

À travers ces engagements, Paris ne se contente pas d'affirmer des principes : elle choisit d'agir, d'entraîner et de rassembler.

L'ambition est simple et exigeante : faire de Paris une capitale mondiale des droits humains, du vivant et de la solidarité, au service d'un avenir plus juste et plus libre.

Élections municipales

15 et 22 mars 2026

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire

L'union
de la gauche et des écologistes

